

CONSEIL D'ADMINISTRATION

MERCREDI 3 JUIN 2026 – 9h45

Compte-rendu

Étaient présent·es :

- Christine BEAUCHEMIN-FLOT
- Martin BIDOU
- Stephen BONATO
- Jérémie BRETA
- Eva BRUCATO
- Paul-Marie CLARET
- Sylvain CLOCHARD
- Frédérique DUPERRET
- Stéphanie JAUNAY
- Stéphane LIBS
- Elise MIGNOT
- Arnaud SUREL
- Mathias TRIBALLEAU

Étaient excusé·es :

- Sylvie LARROQUE - pouvoir à Stéphanie JAUNAY

Y assistaient :

- Béatrice BOURSIER
- Léa FAUCHARD
- Fiorenza LORENI

14 administrateur·rices présent·es ou représenté·es

1. Validation du compte-rendu du CA du 08/04/26

Le compte-rendu est validé à l'unanimité.

2. Accueil des nouveaux élus et élection du bureau

Le conseil d'administration accueille Mathias Triballeau et Arnaud Surel, nouvellement élus. Ils sont remerciés pour leur engagement au sein du SCARE. Il est rappelé que la responsabilité des administrateur·rices est de défendre des intérêts communs et de représenter la diversité des salles adhérentes du SCARE.

Élection du nouveau bureau du SCARE

L'élection du bureau s'effectue pour chaque poste par vote à main levée.

Présidence :

Il est devenu traditionnel de proposer une co-présidence au sein du SCARE pour permettre une diversité et une représentation plus large des typologies de salle.

Martin Bidou et Christine Beauchemin-Flot se présentent tous les deux pour leur réélection. Christine Beauchemin-Flot précise cependant qu'elle souhaite que ce mandat d'administratrice soit son dernier mandat et encourage donc vivement les autres administrateur·rices à se présenter dans les prochaines années. Martin Bidou ajoute que la co-présidence demande du temps et qu'elle peut être lourde en termes de responsabilités. C'est également pour ces raisons qu'il est important la présidence puisse être endossée à tour de rôle par les administrateur·rices.

Martin et Christine se réjouissent de la place de plus en plus importante accordée à la parole du SCARE au sein du débat interprofessionnel. Le SCARE se positionne donc dans un espace de parole politique exigeant.

Résultat des votes :

Abstention : 0

Vote contre : 0

Martin Bidou et Christine Beauchemin-Flot sont réélus à la présidence à l'unanimité.

Vice-présidence :

Sylvain Clochard indique que les travaux du Concorde ne lui permettra plus de s'investir dans son rôle de co-vice-président autant qu'il le souhaiterait et ne se représente pas.

Elise Mignot est heureuse que ce rôle ait pu lui permettre d'assister à plusieurs réunions sur des sujets spécifiques. Elle se présente à sa réélection.

Stephen Bonato se présente pour le rôle de co-vice-président au sein du bureau.

Résultat des votes :

Abstention : 0

Vote contre : 0

Elise Mignot et Stephen Bonato sont élus à la co-vice-présidence à l'unanimité.

Secrétariat :

Suite au départ de Pascal Robin, le poste de secrétaire est à pourvoir.

Stéphane Libs se présente pour le rôle de secrétaire.

Résultat des votes :

Abstention : 0

Vote contre : 0

Stéphane Libs est élu comme secrétaire à l'unanimité

Trésorerie :

Eva Brucato se représente à ce poste. Elle souhaiterait que ce rôle inclue davantage de réflexion financière en lien avec la déléguée générale.

Résultat des votes :

Abstention : 0

Vote contre : 0

Eva Brucato est élue trésorière à l'unanimité.

3. Point formations professionnelles

La première session de la nouvelle formation « Manager avec fluidité » aura lieu les 16 et 17 juillet à Paris. Les inscriptions sont ouvertes et témoignent d'un petit engouement.

Une nouvelle formation sur la gestion économique et financière d'un cinéma Art & Essai a été imaginée par Béatrice en lien avec Hexacom. Léa et Béatrice travaillent à sa conception. La première session se tiendra les 15 et 16 octobre à Paris. La formation sera annoncée dès que le programme sera finalisé et que l'intervenant·e pour la partie économie d'énergie sera trouvé.

Sylvain Clochard témoigne son intérêt pour une session spéciale de cette formation à destination des cinémas associatifs dans l'ouest de la France.

Léa a réalisé un court bilan financier pour clôturer cette première partie d'année. De janvier à avril 2026, les actions de formation ont rapporté 44 860€, dont 25 889€ de bénéfices. L'équipe envisage de terminer l'année avec un bénéfice de 63 536€, soit le double de l'année 2025 (31 650€).

Les frais annexes comprenant à la fois les prestations des formateur·rices, les frais de transport, d'hébergement et de restauration, restent encore importants pour les formations (environ 67% des revenus pour 2026). Cela s'explique notamment par la volonté de réaliser régulièrement des sessions de formation en région, ce qui implique des frais de déplacement régulier de Léa pour les accompagner.

4. Point financier

L'année 2025 a été déficitaire pour le SCARE. Ceci est dû notamment dû aux montants peu élevés des cotisations des adhérents assis sur un nombre d'entrées faibles et des tarifs moyens relativement bas. Pour rappel, les cotisations syndicales représentent 0,225% des recettes billetteries, dont 60% sont affectés à la FNCF et 40% au syndicat.

Les revenus du SCARE se composent des cotisations (34%), des actions de formation (32%), de subventions suite à des appels à projets et des actions fléchées (20%), et des partenariats et transferts de charge (14%). Lors de la dernière assemblée générale à Cannes, les co-président·es se sont engagé·es, au sein de leur rapport moral, à remettre à l'équilibre les comptes du SCARE.

Un point sera inscrit à l'ordre du jour du conseil d'administration de la rentrée, afin d'étudier des pistes de financement. Une réflexion sur la création d'une association éligible à la reconnaissance d'utilité publique, permettant de défiscaliser les dons reçus, sera étudiée. En effet, le principal frein émis par l'administration fiscale pour que le Scare en bénéficie, est le caractère fermé de ses adhésions, réservées aux seuls exploitants de cinémas d'art et d'essai. Une association reconnue d'utilité publique doit être en effet ouverte à tous les individus.

5. Bilan Cannes

Projections

102 spectateur·rices ont assisté à la projection du samedi soir et 120 étaient présent·es à la séance du dimanche matin.

Les adhérent·es présent·es aux projections ont exprimé leur satisfaction de pouvoir visionner des films cannois en avance et la plupart sont venus plus tôt à Cannes spécialement pour y participer. Les administrateur·rices envisagent d'ajouter une séance le samedi soir vers 21h l'année prochaine. L'ensemble de l'équipe du SCARE est très content de l'accueil réservé par les équipes des Arcades et de l'Olympia pour ces deux jours.

Assemblée Générale

156 personnes se sont inscrites pour participer à l'Assemblée Générale, dont 123 représentant·es de salles adhérentes. Au total, le jour J, 281 écrans étaient présents ou représentés. L'AG de cette année a donc rassemblé plus d'adhérents que les précédentes éditions à Paris et à Deauville, sans atteindre le nombre de participants de l'année 2023 à Cannes.

Les administrateur·rices sont satisfait·es que ce temps ait pu de nouveau avoir lieu à Cannes. Il·elles ont l'impression que cela a permis d'accueillir des adhérent·es plus diversifié·es, venant de régions différentes. Le conseil d'administration du SCARE souhaiterait instituer ces journées à Cannes, le week-end précédant les journées de l'AFCAE. Afin de préparer au mieux la prochaine édition, les administrateur·rices sont invités à faire remonter par mail leurs pistes d'amélioration qui pourront être rediscutées lors de l'organisation de la prochaine assemblée générale. Il est notamment indiqué qu'il sera préférable d'introduire les partenaires en amont de l'AG, ainsi que leurs prises de parole.

Déjeuner

Cette année a été une année record en termes d'affluence puisque 317 personnes ont participé au déjeuner du SCARE du mardi 12 mai. Parmi ces participant·es, 105 étaient des adhérent·es, 95 des distributeur·rices et 81 ont été invité·es. Le SCARE remercie les étudiant·es de première année de La Fémis venus aider à l'accueil.

La présentation des partenaires en introduction du déjeuner a permis de leur offrir davantage d'attention et de visibilité. Ce fonctionnement devra être conservé pour les prochaines éditions. L'affluence de cette année s'est sentie sur la file d'attente au niveau des tables du buffet. L'année prochaine, il sera demandé qu'une troisième table soit installée. Il sera également prévu des repas pour 300 personnes. Les administrateur·rices ont regretté l'absence de Gaëtan Bruel et souhaitent qu'il puisse être présent l'année prochaine. Enfin, les administrateur·rices sont invités à davantage accompagner les partenaires lors du déjeuner.

Rendez-vous

CNC

Un dîner a été organisé le samedi soir, à la suite de la projection organisée par le SCARE. Ce dîner réunissait les deux co-président·es et la déléguée générale du SCARE ainsi que Lionel Bertinet, directeur du cinéma Catherine Verliac, directrice adjointe du cinéma et Marie-Laure Douet, cheffe de la diffusion du CNC. Martin Bidou souhaiterait que ce temps d'échange puisse de nouveau avoir lieu lors de la prochaine édition.

Pass culture

Un déjeuner a été organisé avec la présidente et le directeur général du Pass culture. Elise Mignot et Béatrice Boursier y représentaient le SCARE. La présidente du pass culture a indiqué les directions prises pour l'année :

- Budget sécurisé
- Calendrier des dépenses s'adaptant à l'année civile
- Volonté d'étendre l'application à l'ensemble de la population comme média et portail culturel (seuls les jeunes continueront à bénéficier d'un portefeuille individuel ou collectif)

La volonté forte de poursuivre le projet de valorisation des séances événementielles avec le SCARE sur le pass a été exprimée, avec une échéance fixée au congrès des exploitants à Deauville, au cours duquel une convention pourra être signée et médiatisée.

Pour cela, les équipes techniques devront trouver une solution.

Président de la Commission culture de l'Assemblée nationale

Sylvain Clochard et Béatrice Boursier ont rencontré Alexandre Portier, président de la commission culture de l'Assemblée nationale, ainsi que son attaché parlementaire. L'échange a été très riche et ils se sont montrés très attentifs et force de proposition. La question de l'aménagement du territoire et la pérennité des cinémas a été centrale et les administrateur·rices ont décidé de demander à relancer les travaux sur un texte législatif relatif à l'aménagement cinématographique du territoire, à soumettre au CNC et à la FNCF à partir de la rentrée.

Alexandre Portier a indiqué un projet de loi territorial, autre que cinéma, qui pourrait servir de véhicule législatif.

Région Île-de-France

Christine Beauchemin-Flot, Martin Bidou et Béatrice Boursier ont déjeuné avec les représentants de la région Ile de France : la présidente du fonds de soutien cinéma, le conseiller culture de la Présidente de la région, et les responsables culture et cinéma.

Ils ont écouté avec attention les sujets relatifs à l'exploitation indépendante et Art Essai, sujet plus éloigné de leurs préoccupations habituelles de production mais malgré tout de leurs compétences.

Ils seront à l'écoute de demande de subventions pour des actions du SCARE qui porteront sur de nouveaux projets.

Ce rendez-vous s'inscrit également dans un travail permanent de lien avec les élus et de pédagogie sur les enjeux des salles de cinéma indépendantes.

Députée européenne

Un rendez-vous a été organisé avec la députée européenne Emma Rafowicz, auquel Stephen Bonato et Béatrice Boursier se sont rendus.

Elle défend les enjeux de création au Parlement Européen et a été attentive aux sujets d'exploitation.

6. Comité de concertation distributeurs / exploitants

Actuellement le comité de concertation achève une recommandation relative aux visas exceptionnels. Christine a demandé à y mettre à l'ordre du jour la pression exercée par certains circuits sur les distributeurs.

7. Réunion groupe diffusion

Une nouvelle réunion du groupe diffusion a eu lieu, regroupant des membres du SDI, DIRE, GNCR, de l'ACID et du SCARE, mais aussi professionnel.les de la distribution intuiti personae. Ce nouveau temps d'échange a permis d'aborder la recommandation et les subventions Art et Essai.

La réforme Art et Essai est questionnée par la majorité ainsi que la recommandation trop large de films Art et Essai, qui explique, en partie, l'arrivée massive de dossiers de demande de subvention A&E activés par des multiplexes de circuits et dans le classement. La médiatrice du cinéma avait souligné cet aspect dans le rapport moral du Scare lors de l'assemblée générale.

Le CNC s'est montré ouvert à la proposition de fournir aux membres du collège de recommandation, un document pédagogique sur la recommandation et son utilité sur le classement Art et Essai. Les administrateur·rices du SCARE sont conscient·es que cette décision impactera également les plus petites salles et ont proposé la révision de la grille du nombre d'écrans (coefficient multiplicateur en fonction du nombre d'écran) pour compenser cet effet. Le GNCR a indiqué vouloir solliciter le CNC sur la question d'une modification de grille / écrans.

Pour rappel, le collège de recommandation est composé de 50 membres (dont 8 exploitants), nommés par le président de l'AFCAE. Par ailleurs, il est déploré le manque de jeunes au sein de ce collège, notamment ceux qui composent le comité 15-25 ans.

8. Rencontres du SDI

Le SCARE animera une table lors du Café des Indés du jeudi 18 juin sur la cartographie de l'exploitation cinéma à l'horizon 2030 et la préservation de salles indépendantes.

9. Questions diverses

Rendez-vous avec SAJE Distribution

Suite au communiqué de presse du SCARE rédigé en réponse au départ de Thomas Petit et pour défendre la liberté de programmation, la société SAJE distribution a sollicité puis relancé pour un rendez-vous. Martin Bidou et Béatrice Boursier ont rencontré Hubert de Torcy et lui ont notamment rappelé que le syndicat défendait la liberté de programmation.

Tribune Bolloré

Lors de la dernière édition du Festival de Cannes, une tribune intitulée « Zapper Bolloré » a été publiée, signée par plus de 600 professionnels du secteur. De plus, l'apparition du logo Canal + en amont des films que la société coproduit a provoqué des sifflements lors des projections. En réponse à cette polémique, Maxime Saada, président du directoire de Canal +, a annoncé que la société ne pouvait soutenir des projets portés par des personnes portant un préjudice à Canal+.

Face à cette situation, les administrateur·rices du SCARE appellent à la vigilance et restent attentif·ves à la stratégie globale de Canal. A l'approche de la présidentielle de nouveaux enjeux se jouent, au-delà de l'industrie cinématographique.

Séance levée à 13h10